

Monsieur le Proviseur, Monsieur le Proviseur adjoint,

Si force est de constater la dégradation généralisée de l'espèce humaine, je préférerais ne pas y collaborer.

L'incessante prolifération des machines se trouve à l'arrière-plan du spectacle de la décomposition du vivant non-humain et humain. Il faut être aveugle pour n'y voir qu'une corrélation contingente : que l'existence même du système des machines soit une condition suffisante du funeste état du vivant crève les yeux.

Seuls ceux qui se les crèvent sillonnent sereinement nos champs urbains où croissent des immeubles au sein desquels les hommes périssent, où voyagent des véhicules dans lesquels les femmes dépérissent, et où brillent des écrans face auxquels l'enfance s'éteint. La majorité reste insensible à l'agonie d'une espèce dont la putréfaction n'est pas inodore : à croire que le fétide pourrait être dissimulé par des parfums synthétiques. Et que penser de ceux qui sont incapables de sentir le putride, parce qu'accoutumés à des effluves qu'eux-mêmes dégagent depuis longtemps ?

Il va sans dire que peu approuveront mon dégoût face à l'incorporation de l'humanité par le monde des machines, puisqu'ils ne le partagent étonnamment pas. Et on me pardonnera de filer ce qui n'est pas une métaphore : car l'humain ingéré, assimilé et digéré, en est expulsé sous une forme que la langue refuse de nommer et que la nature désavoue avoir fait. Une chose est certaine : la rigueur conceptuelle exclut la possibilité que nous qualifions de « vivant » l'humain intégré au monde des appareils.

Craignant de subir le même sort, je m'efforce de me rendre indigeste pour un monde qui me régurgite dès qu'il tente à nouveau de m'avaler : ainsi puis-je conserver quelque résidu de ma forme humaine et vivante. Et me réjouissant de trouver parmi mes élèves quelques-uns de mes semblables, que je parviens à reconnaître comme tels malgré les traces de mastication laissées par les dents des engrenages institutionnels, il m'importe de les aider à préserver les restes de vie dont ils n'ont pas encore été privés.

C'est pourquoi, lorsque les machines exigent d'eux qu'ils attestent de leur capacité à en user, c'est-à-dire de leur capacité à mettre leurs forces vivantes au service de leur fonctionnement mortifère, j'ai pour devoir de m'y opposer. Moralement défaillant, je me contente basement de me retirer de la salle dans laquelle l'humain subira l'humiliation d'avoir à se montrer à la hauteur des objets qui l'abaissent. Et je ne m'enorgueillis nullement d'un quelconque « C'est déjà mieux que rien », car dans le présent contexte l'expression « Le mieux est l'ennemi du bien » prend tout son sens.

Refuser de surveiller une certification PIX (parmi la pléthore de choses qu'il incombe à tout un chacun de refuser) est la moindre des choses : le faire ne rend digne d'aucune gloriole. Pour celui ou celle dont le vœu est de voir l'élève exercer ses facultés

afin d'en user librement et de manière bénéfique pour lui-même et ses semblables, refuser l'ingérence de la machine au sein de l'institution scolaire est le moindre des devoirs.

Il n'est pas question ici de démolir le fade argumentaire de l'inertie et de la soumission, dont l'unique fonction est de permettre aux mous de pérenniser paisiblement leur existence pathologique. Nous avons déjà entendu les « Je n'avais pas le choix », « Si je ne l'avais pas fait un autre l'aurait fait à ma place », « C'était mon devoir », « J'étais content de ne pas directement participer au massacre », « Ce n'était pas le pire », etc. Rappelons simplement, par devoir de mémoire, qu'ils furent déjà prononcés entre 1961 et 1962 lors d'un tristement célèbre procès. Si les effets d'un tel argumentaire prononcés alors et aujourd'hui sont incommensurables (en quel sens le sont-ils ?), l'identité des causes suffit à ce qu'on répugne à le faire sien.

Un tel refus n'entre heureusement pas dans le cadre d'une action syndicale ou légalement permise : la permission semble ne permettre rien de plus que d'infimes variations d'intensité au sein du désastre global dont elle assure le statu quo. Ainsi j'endosse la responsabilité d'un choix dérisoire et vain, et me soumettrai à toutes les sanctions qui devront en résulter.

Je vous prie de me croire pleinement dévoué au bien de mes élèves, et continuerai à vouloir leur donner les moyens d'être capables, libres, heureux et vertueux dans un monde qui exige d'eux le contraire.

Mort au non vivant

Benjamin Fejzuli